



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Ombudsman
des vétérans

Veterans
Ombudsman

Faire une transition réussie : **une étude qualitative**

Ombudsman des vétérans

NOVEMBRE 2017

Canada 

Bureau de l'ombudsman des vétérans

360, rue Albert, bureau 1560
Ottawa (Ontario) K1R 7X7

Sans frais : 1-877-330-4343

Courriel : info@ombudsman-veterans.gc.ca

Facebook : @OmbudsmanVeterans

Twitter : @OmbudVeterans

Instagram : @OmbudsmanVeteransCanada

Cette publication est disponible en format électronique au www.ombudsman-veterans.gc.ca.

This publication is also available in English at the link provided above.

V104-16/2017F-PDF

978-0-660-09894-4

Table des matières

MESSAGE DE L'OMBUDSMAN	05
SOMMAIRE	06
1 ^{ère} étape : Analyse documentaire	06
2 ^e étape : Étude qualitative	07
Conclusion	08
INTRODUCTION	09
MÉTHODOLOGIE	10
CONSTATATIONS DÉCOULANT DE LA 1^{ÈRE} ÉTAPE : ANALYSE DOCUMENTAIRE	14
CONSTATATIONS LIÉES À LA 2^E ÉTAPE : ÉTUDE DE RECHERCHE QUALITATIVE	18
1 ^{er} domaine : Processus de transition	20
2 ^e domaine : Programmes et services de transition	24
3 ^e domaine : Santé et invalidité	29
4 ^e domaine : Emploi et éducation	32
5 ^e domaine : Revenu et bien-être financier	33
6 ^e domaine : Soutien familial, soutien social et soutien par les pairs	35
7 ^e domaine : Culture militaire	38
RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS	40
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE DE PRÉSÉLECTION	42
ANNEXE 2 – SONDAGE	43
ANNEXE 3 – GUIDE D'ENTRETIEN	53

Message de l'Ombudsman

Je suis heureux de publier les constatations liées au projet de recherche intitulé *Faire une transition réussie : une étude qualitative*. Fondée sur l'expérience vécue par les vétérans qui ont été libérés pour raisons médicales et qui disent avoir fait une transition réussie, cette étude met en lumière certains des facteurs contribuant à une transition réussie, de même que les défis auxquels les vétérans et leur famille se heurtent pendant la transition vers le civil.

Le présent rapport se veut un examen des facteurs qui contribuent à la transition réussie des vétérans libérés pour raisons médicales. Il comprend deux étapes : une analyse documentaire et une étude de recherche qualitative réalisée grâce à des entretiens approfondis avec des vétérans. Les histoires des vétérans participants sont racontées çà et là dans le rapport et reflètent les observations et les expériences de ceux et celles qui ont réussi le processus de transition.

Peu de recherches ont été menées pour examiner les facteurs déterminants de la transition réussie des vétérans canadiens libérés pour raisons médicales. Par conséquent, j'espère que les résultats de notre étude éclaireront d'autres projets de recherche canadiens. Le présent rapport guidera les travaux futurs du Bureau de l'ombudsman des vétérans en matière de transition.

J'espère que les militaires à la veille d'entamer la transition de la vie militaire à la vie civile et ceux qui sont en voie de la faire, tout comme les décideurs qui ont le pouvoir d'améliorer le processus de transition, trouveront utiles les constatations liées à notre recherche et les histoires personnelles des vétérans.



Guy Parent

Ombudsman des vétérans

Sommaire

Afin de mieux comprendre les facteurs contribuant à la transition réussie de la vie militaire à la vie civile, le Bureau de l'ombudsman des vétérans (BOV) a réalisé une étude à deux étapes pour examiner l'expérience vécue par les vétérans et pour se renseigner sur :

- les facteurs contribuant à une transition réussie;
- les programmes et les services qui facilitent la transition;
- les défis auxquels les vétérans se heurtent durant le processus de transition.

1^{ère} étape : Analyse documentaire

Grâce à un contrat avec l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV), une analyse documentaire¹ a été réalisée afin de dresser une liste exhaustive des facteurs qui contribuent à la transition réussie au civil des vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) libérés pour raisons médicales. Les résultats de cette analyse ont été présentés lors du Forum de 2015 de l'ICRSMV.

Selon l'analyse documentaire, de façon générale, les facteurs déterminants de la transition réussie les plus importants sont liés à un emploi satisfaisant, à la santé mentale et aux rapports avec le conjoint et la famille. Il est toutefois important de noter que, bien que les FAC et Anciens Combattants Canada (ACC) mènent actuellement des projets de recherche à grande échelle pour mieux comprendre la transition de la vie militaire à la vie civile, il y a une pénurie de données de recherche indépendantes sur l'expérience des vétérans canadiens en voie de transition, et une plus grande pénurie de données liées précisément aux vétérans libérés pour raisons médicales. En outre, il y a très peu d'articles sur les facteurs facilitant la transition des vétérans canadiens libérés pour raisons médicales, et il n'y a aucune définition communément acceptée de la transition réussie de la vie militaire à la vie civile.

L'analyse documentaire a mis en évidence le besoin de recherches indépendantes additionnelles sur la transition, telle qu'elle est vécue par les vétérans canadiens, et sur les vétérans libérés pour raisons médicales après 2006, afin de mieux comprendre les effets de la Nouvelle Charte des anciens combattants (NCAC) sur les résultats d'une transition réussie.

¹ Disponible sur demande.

2^e étape : Étude qualitative

Ce volet² a touché au processus de transition, tel qu'il a été vécu par quinze vétérans qui ont été libérés pour raisons médicales entre 2006 et 2014 et qui disent avoir fait une transition réussie. Chacun de ces vétérans a rempli un sondage en ligne et participé à un entretien téléphonique approfondi. L'entretien approfondi, établi à partir des résultats de l'analyse documentaire et par le sondage en ligne, a permis d'en apprendre davantage sur l'expérience vécue par les participants. Tous les sondages en ligne ont été remplis entre la fin d'octobre et la fin de novembre 2016. Les entretiens téléphoniques ont commencé au début de novembre et se sont terminés au début de décembre 2016. Ils ont été menés par Les Associés de recherche EKOS.

Les résultats du sondage et des entretiens se sont avérés très utiles pour comprendre les expériences uniques des participants. Fait intéressant, beaucoup de participants ont signalé qu'il n'y a pas eu de moment ou d'événement précis où ils avaient jugé que leur transition était terminée. Ils ont plutôt commencé à accepter progressivement l'adaptation au civil.

CE QUI AIDE

- ÊTRE PROACTIF et S'APPROPRIER sa transition
- Avoir un CONJOINT ou un MEMBRE DE LA FAMILLE qui nous APPUIE
- FAIRE DE LA PLANIFICATION À LONG TERME et se PRÉPARER – il a été mentionné que les séminaires du SPSC sont utiles

LES DÉFIS LIÉS À LA TRANSITION

- TROUVER un NOUVEAU SENS à sa vie en dehors des forces armées
- SE PRÉOCCUPER du maintien de la SÉCURITÉ FINANCIÈRE après la libération
- DÉTERMINER COMMENT L'EXPÉRIENCE MILITAIRE PEUT S'APPLIQUER à L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL DANS LE CIVIL
- LA STIGMATISATION associée à la santé mentale crée une HÉSITATION à DEMANDER DE L'AIDE

² La recherche qualitative correspond à la collecte d'information auprès de membres d'un public cible grâce à une démarche dirigée et non structurée ou partiellement structurée. Ces procédures peuvent prendre la forme de discussions de groupe et d'entretiens individuels menés en personne, par téléphone ou par voie électronique. Les résultats de la recherche qualitative ne sont pas statistiquement extrapolables à l'ensemble d'une population cible. Référence : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>, page 3.

Les facteurs de réussite suivants³ sont ressortis des résultats du sondage⁴ et des entretiens téléphoniques avec les vétérans :

- Être proactif et s'approprier la transition;
- Bénéficier du soutien d'un conjoint;
- Planifier la transition.

Les défis les plus importants signalés par les participants étaient les suivants :

- Trouver un sens à la vie à l'extérieur des forces armées, notamment trouver une autre façon de servir et contribuer à la collectivité;
- Le stress lié à la sécurité financière;
- La stigmatisation associée au fait de demander un traitement pour des blessures, surtout des blessures psychologiques.

Conclusion

Le présent rapport sur l'expérience vécue par les vétérans canadiens qui ont été libérés pour raisons médicales et qui ont fait une transition réussie renferme des données qui contribueront à améliorer les processus, les programmes et les services de transition. L'étude a dévoilé des principaux facteurs de réussite et des défis clés semblables aux constatations liées à l'analyse documentaire (1^{ère} étape). Bien que cette analyse ait visé un groupe plus général de vétérans en voie de transition, l'importance de trouver un sens à la vie après la libération, la participation de la famille au processus de transition et la lutte contre la stigmatisation entourant la maladie mentale figurent toutes parmi les gages d'une transition réussie. Par ailleurs, les résultats du sondage en ligne et des entretiens approfondis se retrouvent dans les constatations découlant de l'Étude sur la vie après le service militaire (EVASM) réalisée par ACC en 2016. Près du tiers des vétérans (32 %) ayant participé à l'EVASM disent avoir eu de la difficulté à faire leur transition, tandis que neuf des quinze participants à notre étude ont signalé que leur transition a été assez ou très difficile. Les résultats de notre étude ont été présentés au Forum de 2017 de l'ICRSMV. Comme première étude de recherche qualitative, le projet de recherche intitulé *Faire une transition réussie* éclairera, espérons-le, d'autres recherches sur les vétérans canadiens et jettera les bases des recherches futures du BOV en matière de transition, y compris, éventuellement, la création d'un groupe de discussion pour les membres de la famille de vétérans afin de mieux comprendre leur expérience du processus de transition.

³ <http://www.ombudsman-veterans.gc.ca/fra/rapports/infographiques/facteurs-determinants-transition-reussie>.

⁴ Les résultats complets du sondage sont disponibles sur demande.

Introduction

Afin de mieux comprendre les facteurs contribuant à la transition réussie de la vie militaire à la vie civile des vétérans canadiens libérés pour raisons médicales, le BOV a réalisé une étude à deux étapes. Grâce à un examen de recherches évaluées par des pairs et à des entretiens approfondis avec quinze vétérans libérés pour raisons médicales disant avoir fait une transition réussie, plusieurs facteurs de réussite et défis ont été cernés. Le présent rapport donne un aperçu des facteurs déterminants d'une transition réussie et comprend un résumé de l'analyse documentaire ainsi que les constatations liées à l'étude de recherche qualitative.

L'objectif, tant de l'analyse documentaire que de l'étude de recherche qualitative, était de mieux comprendre :

- les facteurs contribuant à une transition réussie;
- les programmes et les services qui facilitent la transition;
- les défis que présente le processus de transition.

Les observations liées à l'expérience vécue des vétérans libérés pour raisons médicales ainsi qu'aux processus, aux programmes et aux services qui, selon eux, ont le plus contribué à leur transition réussie ont permis de recueillir des renseignements en vue de l'amélioration et de l'adaptation des mesures de soutien fournies aux membres des FAC en voie de libération pour raisons médicales, aux vétérans et à leur famille.

Méthodologie

La méthodologie du projet comportait deux étapes. La première étape correspondait à une analyse documentaire effectuée par l'ICRSMV dans le cadre d'un contrat. En se fondant sur les constatations liées à l'analyse documentaire, l'ICRSMV a établi la méthodologie de recherche pour la deuxième étape, y compris les critères de recrutement et de sélection des participants, le guide d'entretien ainsi que les domaines d'intérêt cernés par l'analyse documentaire comme pouvant contribuer à la transition réussie.

La deuxième étape était fondée sur deux méthodes de recherche : un sondage en ligne et un entretien téléphonique approfondi partiellement structuré. Les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative⁵ ont été suivies pour s'assurer que les objectifs de la recherche seraient atteints et que la recherche serait menée conformément aux exigences en matière de lois et de politiques, ainsi qu'aux normes du gouvernement du Canada et à celles de l'industrie.

Le BOV a recruté des participants par l'entremise d'intervenants, du site Web du Bureau et des médias sociaux. Il cherchait un maximum de 20 volontaires qui étaient des vétérans canadiens, qui avaient été libérés pour raisons médicales entre 2006 et 2014 et qui disaient avoir fait une transition réussie.

Le BOV a présélectionné et sélectionné les 15 volontaires parmi les 25 personnes qui ont répondu au questionnaire de présélection. Il en a résulté un petit échantillon de participants, y compris des membres et des vétérans de la Force régulière et de la Force de réserve, des hommes et des femmes, des officiers et des militaires du rang et des participants aux années de service variées (annexe 1 – questionnaire de présélection). Il est important de noter que personne n'a été éliminé à la présélection. En effet, les dix vétérans qui n'ont pas été sélectionnés ont été jugés comme ayant abandonné le processus (c'est-à-dire qu'ils ont cessé de répondre aux courriels ou qu'ils n'ont pas rempli le questionnaire de présélection). Les quinze participants sélectionnés répondaient aux critères de présélection établis par le BOV.

⁵ <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>

Le tableau 1 illustre la répartition des participants comparativement au profil démographique actuel des FAC.

Tableau 1 – Profil démographique des participants

	PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES PARTICIPANTS	PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES FAC⁵
ÂGE	15 tous 31 ans ou plus 3 entre 31 et 40 ans 12 41 ans ou plus	51.8% 25 à 39 ans 28.9% 40 à 64 ans
SEXE	13 hommes (86.7%) 2 femmes (13.3%)	85.3% hommes 14.7% femmes
GRADE	7 officiers (46.7%) 8 militaires du rang (53.3%)	20.1% officiers 79.9% militaires du rang
TYPE DE SERVICE	7 de la Force régulière (46.7%) 3 de la Force de réserve (20%) 5 des deux (33.3%)	72.7% de la Force régulière 27.3% de la Force de réserve
BRANCHE DE SERVICE	10 Armée (66.7%) 2 Marine (13.3%) 2 Aviation (13.3%) 1 multiple (6.7%)	56% Armée 17.3% Marine 24.9% Aviation
ANNÉES DE SERVICE	4 11-20 années de service (26.7%) 11 +20 années de service (73.3%)	53.3% 10-24 années de service 12.5% +25 années de service

6 Toutes les données sont tirées du *Profil des Forces canadiennes*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008107/pdf/10657-fra.pdf>.

Tous les participants ont reçu un formulaire de consentement les informant que leur participation était confidentielle et volontaire et qu'ils pouvaient se retirer de l'étude à tout moment. Ils ont été informés de leurs droits prévus par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information*, et le BOV a veillé à la protection de ces droits tout au long du processus de recherche. Tous les participants ont rempli un formulaire de consentement du participant créé conformément aux pratiques exemplaires en matière de recherche universitaire et aux normes du gouvernement du Canada en matière de recherche sur l'opinion publique.

Les participants ont ensuite été invités à remplir un sondage en ligne en utilisant l'outil FluidSurveys (annexe 2). Le sondage comprenait 42 questions fermées regroupées en sept domaines d'intérêt, d'après les constatations liées à l'analyse documentaire :

- Processus de transition
- Programmes et services de transition
- Santé et invalidité
- Emploi et éducation
- Revenu et bien-être financier
- Soutien familial, soutien social et soutien par les pairs
- Culture militaire

En outre, le sondage a permis de recueillir des données démographiques et des données sur les facteurs liés au service. La majorité des questions comportait une échelle de réponses de Likert; il fallait une trentaine de minutes pour répondre au sondage.

Une fois le sondage terminé, les résultats ont été envoyés aux Associés de recherche EKOS, qui, ensuite, ont eu des entretiens téléphoniques approfondis avec chaque participant.

- Les entretiens étaient partiellement structurés, ce qui a permis à la personne chargée des entretiens d'adapter l'entretien à l'expérience du participant, tout en respectant une structure cohérente pour chaque entretien. Le guide d'entretien se trouve à l'annexe 3.
- Chaque entretien a commencé par des questions démographiques générales visant à éclairer le contexte du service et de la transition du participant, ainsi qu'à introduire progressivement des sujets plus délicats. Ces questions ont été suivies de questions d'approfondissement si le domaine était pertinent pour l'expérience unique du participant en matière de transition.
- Le guide d'entretien a fait l'objet d'un essai préalable auprès d'un groupe de vétérans travaillant au BOV qui ont été libérés pour raisons médicales et qui disaient avoir fait une transition réussie. Cet essai a permis de peaufiner le libellé des questions et d'ajouter d'autres questions d'approfondissement au guide d'entretien. Les résultats de l'essai préalable ont été conservés, mais ils ne sont pas compris dans les données recueillies.
- La personne chargée des entretiens a utilisé le guide d'entretien, mais elle a adapté l'entretien selon l'expérience de chaque participant et les réponses des participants au sondage en ligne. L'outil utilisé pour réaliser le sondage a permis de réduire la durée des entretiens approfondis et d'orienter les conversations.

Les Associés de recherche EKOS ont effectué les quinze entretiens approfondis entre le 9 novembre et le 8 décembre 2016; les entretiens ont duré de 45 à 60 minutes.

- Un entretien a été réalisé en français. Au début de chaque entretien, on rappelait au participant que sa participation était volontaire et anonyme et qu'il pouvait se retirer du projet de recherche à tout moment. L'ombudsman des vétérans a envoyé une lettre de remerciements à tous les participants à la fin des entretiens.
- Les Associés de recherche EKOS ont effectué une analyse des entretiens approfondis et ont établi un rapport de leurs constatations⁷.

⁷ http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/veterans_affairs_canada/2017/053-16-f/sommaire.pdf

Constatations découlant de la 1^{ère} étape : Analyse documentaire

Pour comprendre l'état des recherches actuelles au Canada sur la transition entre la vie militaire et la vie civile, une analyse documentaire d'études évaluées par les pairs, études de sources tant universitaires que gouvernementales, a été menée. Cette analyse visait également à mieux cerner les facteurs qui contribuent à une transition réussie vers la vie civile des vétérans des FAC libérés pour raisons médicales.

L'analyse documentaire partait de la question suivante : *Quels facteurs garantissent une transition réussie des membres des FAC à la vie civile, notamment les vétérans des FAC libérés pour raisons médicales?* Au total, 94 études pertinentes ont été recensées; la majorité d'entre elles visaient tous les vétérans, sans distinction entre ceux libérés pour raisons non médicales et ceux libérés pour raisons médicales. Dix-huit études étaient axées sur les facteurs déterminants d'une transition réussie, et seulement deux portaient sur les problèmes de transition des vétérans des FAC libérés pour raisons médicales comparativement à ceux de leurs camarades libérés pour autres raisons.

Selon l'analyse documentaire, il n'y aurait pas de définition communément acceptée de la transition réussie de la vie militaire à la vie civile dans le contexte canadien. En revanche, la définition suivante de transition du militaire au civil a été proposée dans le cadre d'une recherche récente :

Le processus grâce auquel les vétérans et les membres de leur famille immédiate atteignent et maintiennent un niveau stable de bien-être psychologique, physique et économique. Ils sont satisfaits de leur capacité à répondre à leurs besoins financiers immédiats et à long terme, et ils sont résolus à se forger une identité et à trouver un nouveau sens à leur vie dans le civil, une identité et un sens qui leur permettront d'avoir un emploi productif et des réseaux sociaux à la hauteur de leurs objectifs, de leurs désirs et de leurs capacités⁸ [traduction]

⁸ Robinson et coll., *Veterans' Identities and Well-being in Transition to Civilian Life – A Resource for Policy Analysts, Program Designers, Service Providers and Researchers*, publié par ACC (2017).

L'une des études les plus approfondies sur les facteurs de réussite de la transition était un sondage en ligne indépendant⁹ dans le cadre duquel les vétérans devaient signaler les facteurs ayant le plus contribué à leur transition réussie. Selon les résultats (190 vétérans ont participé au sondage), les facteurs déterminants les plus importants d'une transition réussie étaient les suivants :

- Un emploi satisfaisant (26,8 %);
- Une santé mentale stable (20 %);
- Les rapports avec le conjoint (16,8 %) et la famille (18,9 %).

Selon cette même étude, 28,4 % des vétérans estiment que la transition serait plus facile si les Canadiens comprenaient mieux la vie militaire, 28,4 % ont répondu « si j'avais plus d'argent » et 11,8 % ont dit « si j'avais quelqu'un à qui parler ».

Les facteurs qui, selon la recherche, facilitent la transition des membres des FAC peuvent se regrouper en trois catégories : a) facteurs personnels, b) facteurs liés au service et c) facteurs systémiques et sociaux. La figure 1 illustre le lien entre les facteurs personnels, liés au service et systémiques et sociaux et les obstacles ou facteurs de réussite dégagés de l'analyse documentaire. La figure 2 énumère des mesures susceptibles d'améliorer la transition.

⁹ Black, T.G. et C. Papile, « Réussir sa transition vers la vie civile : sondage en ligne des ex-membres des Forces canadiennes en situation de transition », *Revue canadienne de counseling et de psychothérapie*, vol. 44, n° 4 (2010), p. 383-401.

Figure 1 – Obstacles et facteurs de réussite

Facteurs déterminants d'une transition réussie

Facteurs personnels

Âge, sexe, situation de famille, niveau de scolarité, abus de substances, Revenu après la libération, emploi, famille, Type et gravité des problèmes de santé, nombre de problèmes concomitants

Facteurs liés au service

Type de libération (volontaire/ involontaire), Motif de la libération (médical/ non médical), Moment de la libération (début, milieu, fin de carrière), Grade

Facteurs systémiques et sociaux

Accès aux services de transition de carrière, études postérieures au service et soutien à l'emploi, Accès aux programmes de transition, Stigmatisation liée à la maladie mentale, Soutien des pairs et de la famille

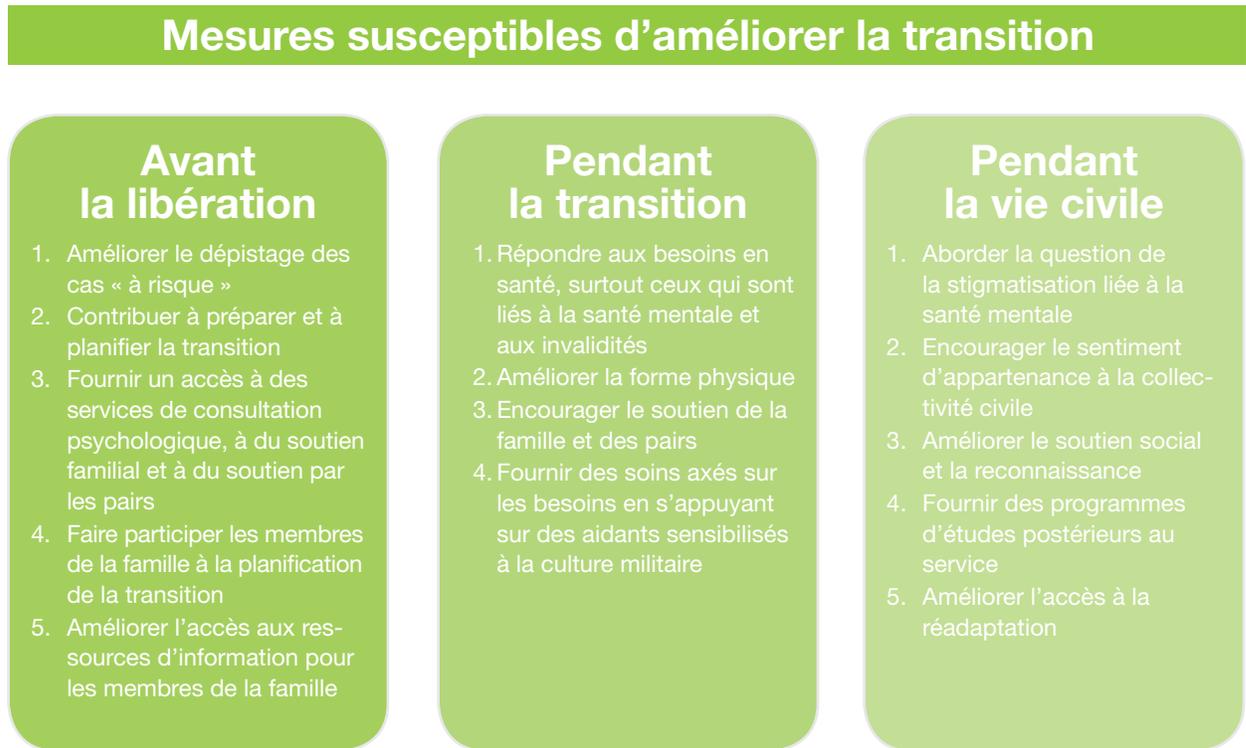
Facteurs de réussite

Préparation adéquate avant la libération
Programmes de soutien social et de soutien par les pairs
Accès aux programmes de réadaptation ou de traitement
Accès aux services de transition de carrière
Programmes d'études postérieurs au service
Approche exhaustive des soins
Soutien familial
Personnel de soutien bien informé et fiable durant le traitement
Soins adaptés à la réalité culturelle (militaire)
Amélioration de l'évaluation au moment de la transition
Sentiment de maîtrise

Obstacles

Faible niveau de scolarité / grade
Perte de la situation de famille / absence de système de soutien
Faible revenu
Douleur chronique
Troubles musculo squelettiques
Maladie mentale (dépression, anxiété et état de stress post-traumatique)
Stigmatisation liée à la maladie mentale
Les personnes les plus à risque ne se prévalent pas des mesures de soutien à la transition
Temps de préparation inadéquat
Absence de plans de traitement

Figure 2 – Améliorations au processus de transition



Les principales constatations liées à l'analyse documentaire sont les suivantes :

- Il n'y a pas de définition établie ou communément acceptée de la transition réussie de la vie militaire à la vie civile dans le contexte canadien.
- Très peu d'études canadiennes ont été menées sur les facteurs déterminants d'une transition réussie de la vie militaire à la vie civile, et il y a peu d'articles traitant précisément des facteurs les plus importants facilitant la transition des vétérans canadiens libérés pour raisons médicales.
- La majorité des études portent sur tous les vétérans, sans faire de distinction entre ceux libérés pour raisons médicales et ceux libérés pour autres raisons. Il s'agit pour la plupart des études quantitatives transversales fondées sur des sondages (57 %) ou des analyses documentaires (29 %). Seulement 14 % étaient fondées sur des méthodologies qualitatives.
- La majorité des sondages ont été menés auprès de cohortes qui n'avaient pas fait la transition sous le régime de la Nouvelle Charte des anciens combattants (NCAC) (après 2006) ou qui ne comportaient qu'un faible nombre de vétérans ayant vécu leur transition sous le régime de la NCAC. Étant donné les importants changements stratégiques auxquels a donné lieu la NCAC, il s'agit d'une raison convaincante de faire plus de recherches sur les résultats de la transition au Canada.

Bien que les FAC et ACC mènent actuellement des projets de recherche à grande échelle pour mieux comprendre la transition de la vie militaire à la vie civile, il y a une pénurie de données de recherche indépendantes sur l'expérience des vétérans canadiens en voie de transition, et une plus grande pénurie de données liées précisément aux vétérans libérés pour raisons médicales. Il est donc espéré que le projet de recherche du BOV éclairera les priorités et les recherches futures du gouvernement du Canada, puisque la pénurie de recherches sur les facteurs facilitant la transition des vétérans canadiens libérés pour raisons médicales est ce qui a mené à notre étude.

Constatations liées à la 2^e étape : Étude de recherche qualitative

La deuxième étape de l'étude était de nature qualitative. Il a fait appel à deux méthodes de recherche : un sondage quantitatif en ligne et un entretien téléphonique approfondi partiellement structuré visant à évaluer l'expérience de la transition, telle que vécue par des vétérans canadiens qui ont été libérés pour raisons médicales et qui disent avoir fait une transition réussie. Le BOV a préconisé une étude qualitative puisqu'elle lui permettrait d'avoir des conversations approfondies avec des vétérans et, ainsi, d'avoir une meilleure idée du processus de transition, notamment les aspects du processus qui fonctionnent bien et les mesures de soutien qui répondent le mieux aux besoins des vétérans canadiens malades et blessés et à ceux de leur famille. Les participants ont répondu à des questions portant sur sept domaines d'intérêt (voir le tableau 2) inspirés des constatations liées à l'analyse documentaire. Les constatations liées à chacun de ces domaines de questionnement sont présentées dans les pages qui suivent.

Tableau 2 – Domaines de recherche

Domaines d'intérêt (inspirés de l'analyse documentaire)	Domaines de questionnement
Processus de transition	<ul style="list-style-type: none"> • Plus gros défis liés au processus de transition • Aspects les plus utiles du processus de transition • Planification de la transition
Programmes et services de transition	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes des FAC • Programmes d'ACC • Programmes communautaires
Santé et invalidité	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence de l'état de santé • Caractère suffisant du soutien médical
Emploi et éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'emploi après la libération • Participation au Programme de réadaptation professionnelle • Autres études/recyclage après la libération
Revenu et bien-être financier	<ul style="list-style-type: none"> • Caractère suffisant des prestations d'invalidité d'ACC • Satisfaction à l'égard de la situation financière
Soutien familial, soutien social et soutien par les pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du conjoint/d'autres membres de la famille • Rôle des associations de vétérans/groupes de pairs • Participation à des programmes de groupe pour les vétérans • Établissement et maintien de rapports avec les civils
Culture militaire	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation • Reconnaissance • Trouver un nouveau sens à la vie après le service militaire

1^{er} domaine : Processus de transition

On a posé aux participants des questions sur le processus de transition comme tel, par exemple, le temps qu'ils ont eu à se préparer, les défis auxquels ils ont été confrontés et les éléments les plus utiles. Les questions ont également permis de recueillir des données sur les programmes des FAC, ceux d'ACC et les programmes communautaires auxquels ils ont eu recours.

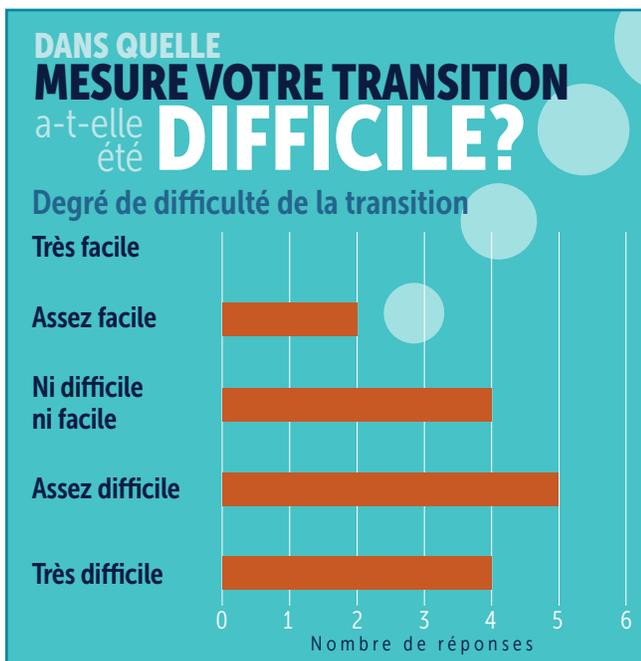
Plus gros défis liés au processus de transition

Dans le cadre du sondage en ligne, les participants ont répondu à une question concernant la mesure dans laquelle leur transition a été difficile, et ils ont classé par ordre d'importance les facteurs de stress qui ont marqué leur transition.

Le tableau 3 indique que seulement deux participants ont trouvé leur transition facile. Les facteurs de stress les plus importants étaient les suivants :

- Le maintien de la sécurité financière
- Les problèmes de santé
- Le maintien de la vie familiale

Tableau 3 – Difficulté de la transition



Ces questions ont été approfondies lors des entretiens. On a demandé aux participants de décrire les plus gros défis qu'ils ont rencontrés durant leur transition. Cinq participants ont mentionné le fait de quitter la sécurité et la familiarité de la vie militaire. Les participants ont signalé le peu – voire l'absence – d'expérience de la vie adulte à l'extérieur des forces armées avant la libération. Au dire d'un des participants, *« les forces armées, c'était ma vie, ma famille, tout. »*



« Les forces armées, c'était ma vie, ma famille, tout. »

Cinq participants ont dit que les plus gros défis qu'a posés leur transition étaient de faire affaire avec la bureaucratie des FAC et d'ACC et d'obtenir les renseignements et les services dont ils avaient besoin pour s'occuper de leurs problèmes de santé. Exemples : manque de communication entre les différents bureaux; renseignements incorrects ou incomplets; surcharge d'information; impossibilité de gérer tout ce qu'il faut savoir ou faire durant la transition.

Un des participants a précisé que la planification et le fait d'être proactif étaient essentiels à surmonter les défis liés à sa transition : *« Il faut être proactif. Il faut se faire à l'idée qu'on ne sera pas dans les forces armées toute sa vie. »* Trois participants ont trouvé la transition extrêmement difficile en raison du manque d'information et du manque de soutien, tant sur le plan administratif que de la santé.



« Il faut être proactif. il faut se faire à l'idée qu'on ne sera pas dans les forces armées toute sa vie. »

Aspects les plus utiles du processus de transition

Dans le cadre des entretiens, les participants ont souligné une brochette de facteurs qui, selon eux, les ont le plus aidés durant leur transition. Au nombre de ces facteurs, il y a le soutien de leur conjoint ou d'autres vétérans, de même que les programmes offerts par les FAC.

Huit participants ont mentionné des programmes et des services offerts par les FAC. Le séminaire du Service de préparation à une seconde carrière (SPSC) a été cité cinq fois comme étant particulièrement utile; l'Unité interarmées de soutien du personnel (UISP)/le Centre intégré de soutien du personnel (CISP) a été mentionnée quatre fois, et le Programme de réadaptation professionnelle pour les militaires en service actif (PRPMSA), deux fois.

Selon d'autres participants, le Veterans Transition Network, le programme Sans limites, leur médecin-chef de la base, leur médecin, le fait d'être proactif, les services de thérapie offerts dans la base et la communauté de la base comme telle sont les éléments les plus utiles durant la transition. Un participant a fait remarquer que le processus actuel lui a permis de faire une transition réussie, et un autre a précisé que le fait d'avoir suffisamment de temps pour donner suite aux renseignements était bénéfique.

Un des participants a dit qu'aucun élément du processus de transition ne lui a été utile et qu'il a fait la transition *en dépit* des programmes et des services plutôt que grâce à eux.

Lors des entretiens, on a demandé aux participants quel facteur avait le plus contribué à leur transition réussie. Ils ont signalé toute une gamme de facteurs. Cinq participants ont attribué leur transition réussie à leur attitude et à leurs actions personnelles. Par exemple, ils disaient être « *réalistes* » ou « *motivés* » ou qu'ils « *s'étaient approprié* » le processus de transition. Cinq participants ont signalé que le soutien de la famille était le facteur le plus important, ce qui correspond aux résultats du sondage en ligne, dans le cadre duquel 13 participants ont dit que leur conjoint représentait leur plus grande source de soutien durant la transition. Parmi les autres facteurs contribuant à une transition réussie, mentionnons les thérapeutes, le counseling de groupe et des programmes précis offerts par les FAC, par ACC ou dans la collectivité.

Planification de la transition

Dans le cadre du sondage en ligne et des entretiens, on a également posé aux participants des questions concernant leur état de préparation à la période de transition. On voulait ainsi savoir s'ils avaient eu suffisamment de temps pour se préparer pour la libération, s'ils se sentaient prêts à la libération et, le cas échéant, quelles formes de soutien ils avaient reçues des FAC pour s'y préparer.

En ce qui a trait au temps qu'on leur a accordé pour se préparer à la transition, les réponses étaient variées. Cependant, il y avait une certaine corrélation entre le temps de préparation et le sentiment d'être prêt :

- Neuf des participants se sentaient prêts au moment de leur libération. De ces derniers, six avaient eu 18 mois pour se préparer.
- Les six qui ne se sentaient pas prêts avaient eu moins de douze mois pour se préparer à la transition.

« Je savais que la libération approchait, donc j'étais prêt à prendre le taureau par les cornes. Je suis une personne débrouillarde et je ne voulais pas attendre qu'on me dise quoi faire. »

« J'ai eu tout le temps de me préparer. J'ai pu me trouver un emploi, même s'il n'était pas celui que je voulais. »

Huit participants ont indiqué que personne ne leur avait demandé d'envisager et de déterminer des buts précis pour l'avenir. En outre, dix participants ont précisé qu'on ne les avait jamais encouragés à créer un plan de transition.

Dans le cadre des entretiens, un des participants qui a dit qu'il était prêt et proactif a fait le commentaire suivant : *« Je savais que la libération approchait, donc j'étais prêt à prendre le taureau par les cornes. Je suis une personne débrouillarde et je ne voulais pas attendre qu'on me dise quoi faire. »*

Un autre participant a dit : *« J'ai eu tout le temps de me préparer. J'ai pu me trouver un emploi, même s'il n'était pas celui que je voulais. »*

Un participant qui a eu trois ans à se préparer a dit qu'il avait eu *« suffisamment de temps de se préparer mentalement à quitter les forces armées. »*

Quelqu'un d'autre a décrit le temps qu'il a passé à faire des tâches allégées comme s'il était dans une « *pataugeoire* », ce qui a facilité sa transition.

Les participants qui ont dit ne pas avoir eu assez de temps ont parlé du stress associé à la libération des forces armées. Au dire d'un des participants : « *J'ai su que j'allais être libéré six mois avant la date de libération. Ce n'était pas vraiment assez à l'avance, parce que je ne savais pas ce que j'allais faire. Toute ma vie a été consacrée aux forces armées, alors je n'avais aucune idée de ce qui m'attendait... Ma libération n'a pas été planifiée.* »

En ce qui concerne le temps qu'il leur a fallu pour faire la transition à la vie civile, neuf participants ont dit qu'ils étaient encore en transition. Ils ne pouvaient indiquer de moment ou d'événement où ils avaient jugé que leur transition était terminée. Ils ont plutôt commencé tranquillement à « *accepter* » l'idée qu'ils n'étaient plus dans les forces armées et à « *penser* » qu'ils étaient maintenant des civils. Parmi ceux qui se sentaient encore en transition, l'un a dit qu'il remettait en question le concept même de la transition. Ce participant a été militaire presque toute sa vie adulte et n'avait acquis aucune expérience dans le civil. « *Je n'ai pas l'impression de retourner à la vie civile. Je me sens plutôt comme si j'allais devenir un civil pour la première fois.* » Pour les six autres participants, le processus était limité. Deux ont dit qu'il a fallu environ un an, tandis que quatre ont constaté qu'il a fallu beaucoup plus de temps. La période de transition la plus longue a duré huit ans.



« Je n'ai pas l'impression de retourner à la vie civile. Je me sens plutôt comme si j'allais devenir un civil pour la première fois. »

2^e domaine : Programmes et services de transition

Programmes des FAC

Dans le cadre du sondage en ligne, on a demandé aux participants à quels programmes des FAC ils avaient eu recours. Le programme des FAC dont les participants se sont prévalus le plus souvent est le séminaire du SPSC; par contre, seulement un des trois réservistes participants avait assisté à un séminaire du SPSC. Toutes les réponses figurent dans le tableau 4.

Tableau 4 – Recours aux programmes des FAC

Nombres de réponses (n=15)



Interrogés sur l'efficacité des programmes et des services des FAC, huit participants ont dit que les programmes et services étaient efficaces dans une certaine mesure. Les réponses sont présentées dans le tableau 5.

Tableau 5 – Efficacité des programmes des FAC

Nombres de réponses (n=15)



Lors des entretiens, on a posé des questions aux participants concernant les sources de renseignements et les services des FAC auxquels ils avaient eu recours. La plupart d'entre eux ont dit que le séminaire du SPSC était utile; par contre, ils ont trouvé que la quantité d'information offerte était écrasante. Quelques participants ont signalé qu'ils avaient assisté à plus d'un séminaire. Selon un participant, « *le séminaire du SPSC m'a ouvert les yeux. Cela fait beaucoup d'information à assimiler en deux jours, mais c'est essentiel.* »

Le CISP a également été qualifié d'utile, puisque son personnel militaire comprenait les besoins des participants et avait facilité la transition des participants. Voici ce qu'a dit un vétéran : « *Mon expérience du CISP – demander de l'aide et me faire diriger vers les bonnes personnes – n'aurait pu être meilleure.* »

Quatre participants ont parlé des services fournis par le personnel des FAC de façon positive, notamment des médecins, des infirmières et infirmiers gestionnaires de cas et des commis à l'administration. Un participant a dit ce qui suit :

« J'ai travaillé avec un commis à l'administration au début de ma transition. Elle a vu que j'étais paniqué et m'a donné le meilleur conseil. Elle m'a dit qu'il y avait en place un système qui a été conçu pour nous rendre le plus sain possible. Je ne sais pas pourquoi, mais le fait d'entendre cela a facilité le processus. »

Toutefois, les participants ont signalé de la difficulté à obtenir des renseignements complets ou exacts. Un participant a même dit qu'il avait dû parler à plusieurs commis à l'administration pour se faire une idée complète de ce qu'il devait faire pour se préparer à la libération.

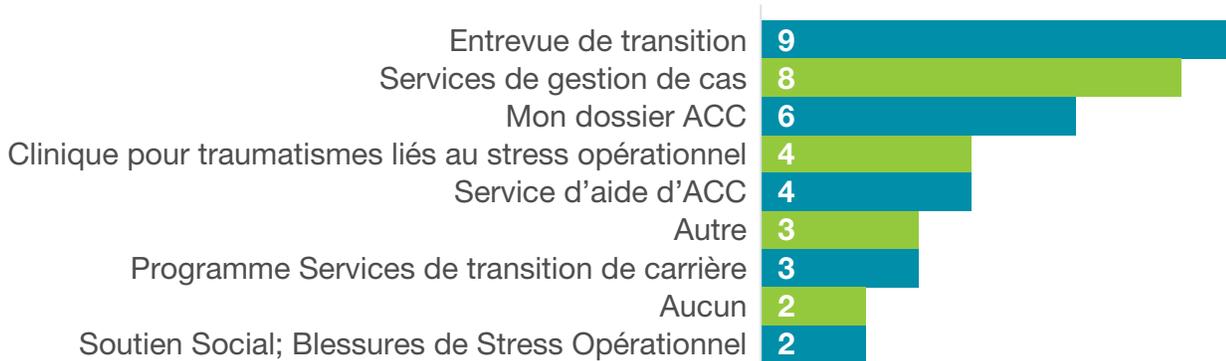
Des commentaires négatifs ont également été faits à l'égard des processus administratifs par opposition aux gens administrant les processus. « *C'est la machine et non les gens dans la machine* », a fait remarquer un participant. « *Il y aura toujours des gens apathiques, mais je ne pense pas qu'ils soient majoritaires.* »

Programmes d'Anciens combattants Canada

On a demandé aux participants à quels programmes d'ACC ils avaient eu recours. L'entrevue de transition a été mentionnée le plus souvent.

Tableau 6 – Recours aux programmes d'ACC

Nombre de réponses (n=15)



Interrogés sur l'efficacité des programmes de transition d'ACC, onze participants ont dit que les programmes de transition étaient efficaces dans une certaine mesure. Les réponses sont présentées dans le tableau 7.

Tableau 7 – Efficacité des programmes d'ACC

Nombres de réponses (n=15)



Interrogés lors des entretiens sur les renseignements et les services qu'ils ont obtenus d'ACC, les participants ayant eu une expérience négative ont dit que les renseignements étaient communiqués trop lentement, qu'ils étaient incomplets ou qu'ils ne convenaient pas à leurs circonstances. Un participant a décrit son expérience comme suit :

« Le meilleur exemple que je puisse vous donner est de vous raconter mon expérience. J'ai appris en juin que nous étions admissibles à une allocation pour perte de revenus, qui existe depuis 2010. J'ignorais totalement l'existence de ce programme jusqu'à ce que j'en aie entendu parler cette année, en juin. Voyez-vous, j'ai quitté les forces armées en avril 2010 et en juin 2016 c'est un ami qui m'en a glissé un mot. Quand j'ai fait ma demande, ils m'ont dit que j'étais admissible. Tout ce que j'avais à faire, c'était de remplir les formulaires et puis, comme par magie, un employé très compétent d'Anciens Combattants m'a téléphoné et il a été très serviable. Je n'ai donc rien de mauvais à dire à ce sujet-là, mais c'est dommage que je n'aie pas su plus tôt que ce programme existait. »

D'autres participants ont fait part d'expériences positives semblables pour ce qui est des interactions avec le personnel d'ACC. Par contre, ils ont souligné que le système est trop lent pour recevoir les bons renseignements au bon moment.

« Il y a beaucoup d'information qui n'est pas transmise aux bonnes personnes. Je ne sais pas pourquoi ils ne peuvent pas évaluer les gens et leur dire à quels programmes ils sont admissibles. »

Les commentaires positifs au sujet des renseignements et des services d'ACC tendent à mettre l'accent sur les expériences positives avec les gestionnaires de cas individuels. Comme l'a fait remarquer un participant :

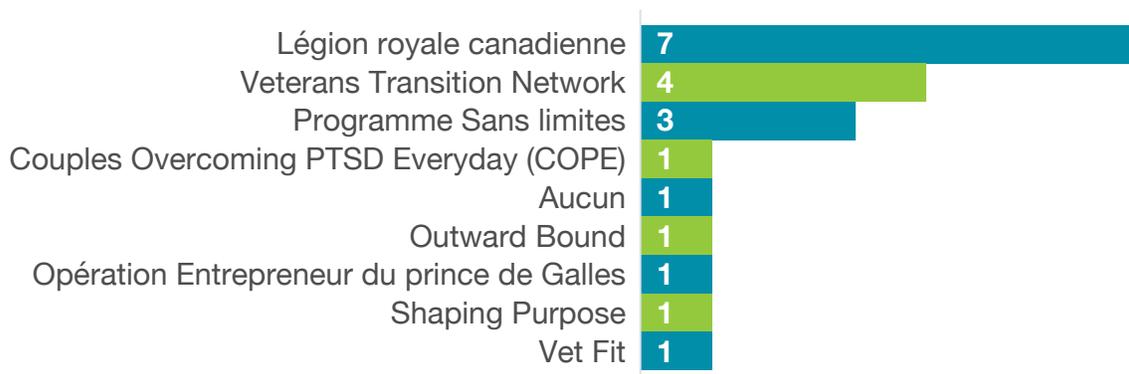
« Mon gestionnaire de cas fait souvent des suivis et est toujours disponible... Je ne me sens pas gêné de poser des questions, j'ai des personnes à qui parler et je ne me sens pas seul et désespéré. »

Programmes communautaires

À la question posée lors des entretiens concernant les programmes communautaires auxquels ils avaient eu recours, les participants ont le plus souvent répondu la Légion royale canadienne, suivie du Veterans Transition Network. Les participants ont dit que la Légion les avait aidés à se renseigner sur les programmes d'ACC et sur leur admissibilité à ces derniers ainsi qu'à présenter des demandes. Le Veterans Transition Network a été mentionné par quatre participants. Un participant l'a décrit comme ayant joué un rôle crucial dans sa transition réussie. Certains participants ont également parlé des médias sociaux, particulièrement Facebook, comme étant une source d'information et de contact avec la communauté des vétérans. Les programmes communautaires auxquels ont eu recours les participants sont énumérés dans le tableau 8.

Tableau 8 – Recours aux programmes communautaires par les participants

Nombre de réponses (n=15)



3^e domaine : Santé et invalidité

On a questionné les participants sur l'incidence de leurs problèmes de santé sur leur vie quotidienne ou sur leur capacité de participer pleinement aux programmes de transition. On les a également interrogés sur le caractère suffisant du soutien qu'ils ont reçu des FAC et d'ACC et sur leur expérience de la transition au système provincial de soins de santé.

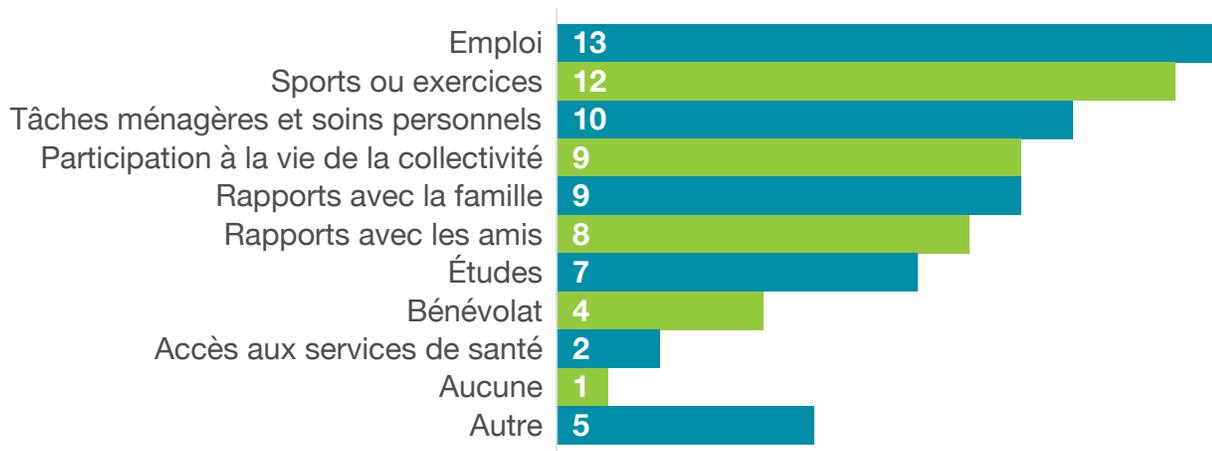
Incidence des problèmes de santé

Cinq participants ont été libérés pour un problème de santé physique, trois pour un problème de santé mentale et sept pour une combinaison des deux. Onze participants ont signalé qu'au moment de la libération, leurs prestations d'ACC étaient en place, et neuf participants ont précisé que le nombre d'affections pour lesquelles ils recevaient des prestations d'ACC avait augmenté depuis leur libération.

On a demandé aux participants si leur problème de santé les empêchait de faire leurs activités quotidiennes et, le cas échéant, de dire lesquelles ils trouvent difficiles. Les réponses se trouvent dans le tableau 9. Treize participants ont mentionné que travailler était l'activité la plus difficile, suivi de près par le sport ou les exercices et les tâches ménagères quotidiennes. Un seul participant a dit n'avoir aucune difficulté à faire ses activités quotidiennes.

Tableau 9 – Activités les plus difficiles à cause d'un problème de santé

Nombre de réponses (n=15)



Parmi les autres difficultés signalées par les participants, mentionnons la difficulté à dormir, les activités sociales, l'image de soi et la confiance en soi.

Pertinence du soutien médical des FAC et d'ACC

Durant les entretiens, les participants ont été interrogés sur le soutien médical fourni par les FAC et ACC pour gérer leur problème de santé. Les commentaires ont varié d'un participant à l'autre; certains participants ont fait part de problèmes avec les mesures de soutien des FAC et d'ACC.

Trois participants ont dit avoir eu des expériences négatives avec le personnel médical des FAC. L'un d'eux a fait appel à l'aide d'un psychothérapeute civil (dont les services ne sont pas assurés par les FAC) parce qu'il avait l'impression que le psychiatre des FAC ne l'écoutait pas ou ne l'aidait pas. Un autre participant a dit que le personnel des FAC avait mal diagnostiqué ses blessures et que, par conséquent, il avait eu du mal à obtenir du soutien et des soins auprès d'ACC après sa libération.

Ceux qui ont eu de la difficulté à obtenir du soutien d'ACC ont précisé qu'ACC était trop lent à fournir du soutien ou qu'il offrait un soutien inadéquat. Entre autres, ils se sont plaints qu'ACC ne reconnaissait pas l'ampleur de leurs blessures et que, par conséquent, ils ont dû se battre longtemps pour obtenir des soins. D'autres se sont plaints de la lenteur des processus administratifs et du temps qu'ACC avait mis à leur trouver un gestionnaire de cas. Les commentaires ci-dessous reflètent ces expériences.

« J'ai dû me battre pour faire reconnaître l'ampleur de mes blessures par ACC. Immédiatement après la fin de ma transition du système des FAC à celui d'ACC, j'ai interjeté appel à deux reprises – et j'ai obtenu gain de cause les deux fois. Le fait que j'aie eu besoin d'interjeter appel deux fois moins d'un mois après être devenu un client d'ACC était révélateur. »

« On m'a trouvé un gestionnaire de cas d'ACC six mois passés, même si cela fait deux ans et demi que j'ai été libéré. Il aurait été utile d'avoir un gestionnaire de cas au moment de ma libération. »

Le soutien a été qualifié de positif dans certains domaines, mais négatif dans d'autres. Comme l'a fait remarquer un participant, « ACC approuve le remboursement de physiothérapie, de béquilles et de choses comme ça. Il faut du temps avant d'être couvert par la province, alors le soutien d'ACC a été utile. » Cependant, ce participant s'est dit « surpris » du refus de certaines « dépenses de base », telle que les frais de déplacement pour ses chirurgies.

Transition au système provincial de soins de santé

Interrogés sur leur transition du système de soins de santé des FAC au système provincial à la suite de leur libération, huit participants ont décrit la difficulté qu'ils ont eue à se trouver un médecin de famille et la nécessité de recourir aux cliniques sans rendez-vous. Comme l'a fait remarquer un des participants :

« Cela m'a pris deux ans à me trouver un médecin de famille. Entretemps, je devais aller à une clinique sans rendez-vous... Il faut s'y présenter à 6 h et faire la queue. »

Un autre participant a eu une expérience semblable, mais a précisé qu'il a dû mettre son médecin civil « au courant » de ses problèmes médicaux. Un participant a souligné le fait d'attendre longtemps pour avoir accès à des soins spécialisés; cette personne figure toujours sur la liste d'attente d'une clinique de traitement de la douleur chronique.

Quatre participants ont dit avoir fait une bonne transition au système provincial de soins de santé. Deux d'entre eux avaient fait une demande de carte d'assurance-maladie provinciale bien avant leur date de libération, alors qu'un troisième participant (un réserviste) avait gardé son médecin civil et sa carte d'assurance-maladie plutôt que d'adhérer au système de soins de santé militaire. Le dernier des quatre participants s'est dit « chanceux » que son épouse avait un médecin de famille qui acceptait de nouveaux patients.

D'autres participants ont dit que la qualité des soins de santé assurés par la province était inférieure à celle des soins de santé fournis par les FAC. « *Je me sentais exclu et mal soigné parce que je souffrais d'un ESPT* », a signalé un participant. « *Il semble y avoir un manque de bienveillance dans le civil.* »

4^e domaine : Emploi et éducation

Le sondage a permis de recueillir des renseignements sur la situation d'emploi actuelle des participants. Huit participants occupaient un emploi au moment de l'étude, et six d'entre eux étaient satisfaits de leur profession actuelle et du nombre d'heures travaillées chaque mois. Cinq d'entre eux travaillaient à temps plein et trois à temps partiel. Sept participants étaient sans travail (deux) ou ne cherchaient pas d'emploi (cinq).

L'entretien a permis de poser aux participants des questions sur l'expérience de l'obtention d'un emploi après leur libération, sur les défis auxquels ils ont fait face et ce qui leur a été utile, y compris leur expérience de la participation à des programmes de réadaptation professionnelle ou d'études complémentaires après leur libération.

Expérience de l'obtention d'un emploi après la libération

Au cours des entretiens, les participants ont offert divers points de vue sur leur expérience de l'obtention et de la recherche d'un emploi. Les défis qui ont créé des difficultés pour les participants à trouver un emploi comprenaient leur problème de santé, leur âge, le manque de qualifications officielles et le manque de travail disponible ou convenable. Ceux qui ont trouvé un emploi après leur libération ont parlé de la difficulté à « *vendre* » leurs compétences et expériences militaires aux employeurs civils. Un participant a déclaré que, puisqu'il s'était enrôlé dans les FAC à l'âge de 18 ans, il n'avait jamais postulé à un emploi civil de sa vie. D'autres participants ont dit qu'ils ont fait de leur mieux pour adapter leur curriculum vitæ aux réalités du civil, mais qu'il aurait été utile de suivre un cours sur la rédaction d'un C.V. civil. Un autre participant a affirmé que son âge posait un défi : « *La concurrence pour les emplois est extrêmement forte. C'est stressant d'aller dans des entrevues où tu es la personne la plus âgée.* »

Participation au Programme de réadaptation professionnelle

La plupart des participants qui ont été en réadaptation professionnelle ont suivi le programme de réadaptation professionnelle du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM). Deux des participants qui ont suivi le programme du RARM ont dit qu'ils ont fini par abandonner le programme à cause de leur problème de santé. Un des participants a signalé que son expérience du RARM avait été inutile. En effet, d'après une évaluation, on lui a

recommandé de travailler dans une firme d'ingénierie puisqu'il avait un diplôme universitaire en génie. Toutefois, selon lui, les personnes qui ont mené l'évaluation ont omis de tenir compte de son manque d'expérience technique, qui le désavantagerait considérablement sur le plan salarial.

Huit participants ont dit qu'ils avaient participé au PRPMAS au cours des derniers mois précédant leur libération. Un de ces participants a profité de son expérience pour faire la transition à un poste dans la fonction publique. Pour ce qui est d'ACC, cinq participants ont suivi le Programme de services de réadaptation et d'assistance personnelle; l'un d'eux l'a qualifié de « *remarquable et exceptionnel* ».

Études complémentaires/recyclage après la libération

Quand on les a questionnés sur les études qu'ils ont faites ou sur la formation qu'ils ont suivie après leur libération, neuf participants ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin de poursuivre d'études ou de formation ou que cela ne les intéressait pas (cinq participants), ou encore, que leur problème de santé limitait leur capacité à le faire (quatre participants). Ceux qui ont déclaré que leur problème de santé les empêchait de faire des études ou de suivre une formation après leur libération ont mentionné des problèmes de douleur chronique et de concentration liés à des problèmes de santé mentale.

5^e domaine : Revenu et bien-être financier

Caractère suffisant des prestations d'invalidité

Dans le cadre du sondage, neuf participants ont dit qu'ils touchaient des prestations aux termes de la NCAC; un, en vertu de la *Loi sur les pensions*; et cinq, aux termes de la NCAC et de la *Loi sur les pensions*. Lors des entretiens, dix participants ont affirmé que leurs prestations d'invalidité étaient suffisantes; ils attribuent leur stabilité financière à vie précisément à la pension d'invalidité d'ACC. Quatre participants ont dit qu'ils avaient reçu leur indemnité d'invalidité d'ACC peu avant leur libération. Un participant a fait remarquer que le montant de l'indemnité est « *importante* », tandis qu'un autre a dit que l'indemnité était « *toute dépensée* ».

Trois participants ont mentionné que les prestations d'invalidité d'ACC étaient insuffisantes. Un participant a déclaré que certaines blessures devraient être indemnisées plus qu'elles ne sont le sont actuellement, et un autre a dit que l'indemnisation n'était pas juste en raison de la difficulté du processus de transition. Par ailleurs, un participant a signalé que, puisqu'il a été jugé apte au travail, il n'est pas admissible à toute la gamme des prestations de soutien de revenu d'ACC.

Satisfaction à l'égard de la situation financière

On a demandé aux participants de décrire leur bien-être financier. Les réponses figurent dans le tableau 10.

Tableau 10 – Bien-être financier

Question (n=15)	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Je pourrais faire face à une dépense importante imprévue	2	1	8	3	1
Je suis en train d'assurer mon avenir financier	2	3	7	3	0
J'y arrive tout juste financièrement	0	1	5	5	4

Les participants étaient presque unanimes quant à leur satisfaction à l'égard de leur situation financière actuelle. Quatorze ont dit qu'ils en étaient maintenant satisfaits. Ils ont utilisé des sentiments tels que « *très satisfait* », « *chanceux* », « *privilegié* » pour décrire leur situation financière actuelle. Cependant, huit de ces quatorze participants ont aussi fait part de leur anxiété quant à leur avenir financier au moment de leur libération. Plusieurs commentaires se retrouvent dans cette préoccupation :

« La sécurité financière après la libération était une préoccupation majeure – nous sommes une famille à un seul revenu. »

« L'argent était pour moi une source d'angoisse... Avoir une sécurité financière, c'est le jour et la nuit. »

« La grande crainte que tous les militaires ont lorsqu'ils quittent les forces, c'est l'argent. »

Un vétéran qui a cumulé 21 ans de service et qui est sans travail a fait part de son mécontentement avec son bien-être financier. Il a de la difficulté à joindre les deux bouts et s'inquiète de l'impact de dépenses futures imprévues.

Seulement trois participants ont mentionné qu'ils ne touchaient pas la pension de retraite prévue par la *Loi sur la pension de retraite* des Forces canadiennes.

6^e domaine : Soutien familial, soutien social et soutien par les pairs

Importance du conjoint/d'autres membres de la famille

Les participants devaient classer par ordre d'importance les personnes qu'ils pensaient leur avoir apporté le plus de soutien pendant leur transition. Treize participants étaient mariés au moment de leur libération et douze d'entre eux ont dit que leur conjoint faisait partie intégrante du processus de transition. Un des participants a dit que, avec du recul, il aurait souhaité que son conjoint ait participé davantage à sa transition. « *Si j'avais été mieux avisé, j'aurais demandé à mon conjoint de participer davantage durant la transition.* »

Sources de soutien les plus importantes

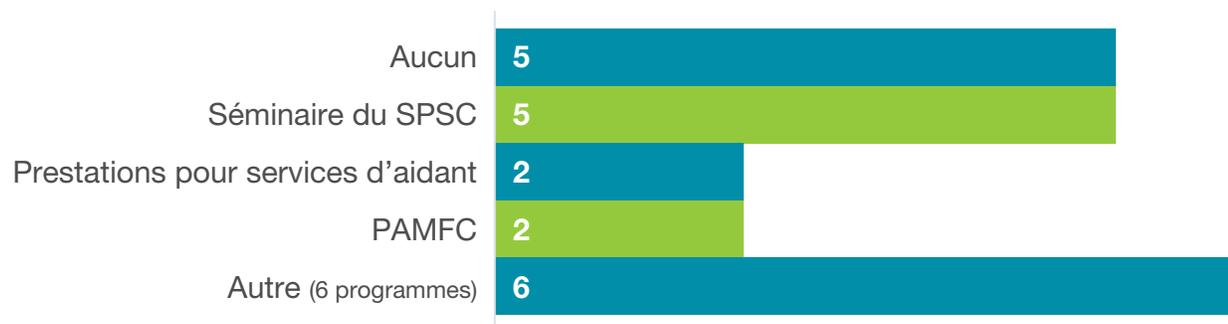
Les trois sources de soutien les plus importantes sont les suivantes :



On a demandé aux participants à quels programmes des FAC leur conjoint avait eu recours durant leur transition. Les réponses figurent dans le tableau 11.

Tableau 11 – Programmes des FAC auxquels les conjoints ont eu recours

Nombre de réponses (n=15)



On a demandé aux participants à quels programmes d'ACC leur conjoint avait eu recours durant leur transition. Les réponses figurent dans le tableau 12.

Tableau 12 – Programmes d'ACC auxquels les conjoints ont eu recours

Nombre de réponses (n=15)



Rôle des associations de vétérans/groupes de pairs

La majorité des participants a continué de s'associer avec la communauté des vétérans après la libération. En effet, treize participants ont mentionné diverses façons par lesquelles ils interagissaient avec des groupes de pairs et des associations de vétérans. Huit de ces participants estimaient que leur expérience militaire serait mieux comprise par d'autres vétérans, qui seraient ainsi plus en mesure de les aider à faire la transition et de leur recommander des programmes et des activités. Comme l'a dit un participant, « *quand tout va mal ou quand on lève un drapeau, ces gars sont toujours là.* » La Légion a été qualifiée d'utile pour comprendre comment « naviguer dans le système » en donnant des renseignements sur les mesures de soutien disponibles et pour aider à préparer et à présenter des demandes. Cinq participants ont créé des réseaux informels avec d'autres vétérans, comme des collègues et d'anciens amis ex-militaires, ou d'autres groupes sociaux. Deux participants ont un conjoint qui est un vétéran, ou encore d'autres membres de la famille qui le sont. Un participant a fait remarquer que Facebook était utile pour trouver des groupes de vétérans ou rester en contact avec d'anciens camarades. Par contre, un participant a dit qu'il refusait délibérément d'avoir des contacts avec d'autres militaires après sa libération. « *Je ne veux rien savoir d'autres militaires.* »

Participation à des programmes de groupe pour les vétérans

Cinq des neuf participants qui ont pris part à des programmes de groupe ont qualifié le Veterans Transition Network de très utile. Selon quelques participants, ce groupe, qui offre des services de counseling de groupe et des activités de jeux de rôle, a transformé leur vie. Parmi les autres programmes de groupe mentionnés par les participants comme étant utiles, mentionnons le programme Outward Bound pour les vétérans, le programme Sans limites, Shaping Purpose, Vet Fit et Guitars for Vets.

Établissement/maintien de rapports avec des civils

Cinq participants ont dit avoir de la difficulté à forger des rapports avec des civils. Ils estiment que les civils ne comprennent par leur expérience ou ils ne leur font pas confiance. Au dire d'un des participants : « *Nous sommes immergés dans une culture militaire pendant longtemps* » ou « *Dans les forces armées, nous avons notre propre façon de voir les choses, notre propre façon de vivre,* » Cinq des participants qui n'avaient aucune difficulté à établir des rapports avec les civils ont signalé qu'ils s'étaient efforcés de rompre avec la culture militaire et de participer à la vie de leur quartier et de la collectivité.

7^e domaine : Culture militaire

Stigmatisation

Neuf des participants ont dit que la stigmatisation associée à leur blessure a été un facteur durant leur transition. Ces participants ont précisé qu'ils avaient retardé ou évité de parler de leur affection mentale ou physique pendant leur carrière dans les FAC en raison de la stigmatisation qui était répandue dans la culture militaire. Leurs commentaires sur la stigmatisation reflètent cet enjeu :

« Il y a une mentalité dans les forces armées selon laquelle il faut souffrir en silence et passer à autre chose. »

« Lors de réunions, les gens parlaient de "ces gars qui ont l'ESPT". »

« Lorsque je suis revenu de [...], je savais que j'étais un être humain différent. Je savais aussi qu'on me jugerait négativement et qu'on rirait de moi si j'en parlais. »

Sept participants ont précisé qu'ils hésitaient à parler de leur traitement ou à demander de se faire traiter en raison de l'impact perçu que cela aurait sur leur carrière, c'est-à-dire que leurs collègues et leurs supérieurs auraient une perception négative d'eux. Ces participants estimaient que le temps passé à suivre des traitements avait nui à leur carrière :

« Dès que j'ai demandé de l'aide, ma carrière a été mise en veilleuse. »

« Ce n'est pas que j'avais peur de demander de l'aide, mais plutôt de mettre ma carrière en péril. »

« Tout le monde croit que si on dit que l'on souffre d'un ESPT, on sera libéré. Ce n'est pas vrai. »

« On se sent comme si tout le monde nous regarde différemment. »

Reconnaissance

Deux participants ont indiqué que leur transition aurait eu de meilleurs résultats si, à la libération, il y avait une cérémonie pour reconnaître leur service. Pour l'un d'eux, la date de libération était deux jours avant la fin d'une carrière de 12 ans. Ce vétéran estimait que la Décoration des Forces canadiennes, accordée après 12 années de service, lui aurait valu une dernière marque de reconnaissance pour son service. Un autre vétéran aurait aimé faire l'objet d'une cérémonie de « départ dans la dignité » dans le cadre de laquelle il aurait reçu un drapeau ou une autre marque de reconnaissance.

Trouver un nouveau sens à la vie après le service militaire

Pour 12 participants, trouver un nouveau sens à la vie après leur service militaire a été un gros défi puisqu'ils avaient passé la majorité de leur vie adulte dans les forces armées et puisqu'ils avaient peu d'expérience de la recherche d'emploi et même de l'établissement d'amitiés à l'extérieur du contexte militaire. Comme l'a dit un participant : « *On peut sortir un gars de l'armée, mais l'armée reste avec lui à jamais.* »

Les participants ont mentionné la difficulté de s'adapter à la vie civile après le service militaire et de délaissier progressivement une carrière structurée et exigeante. Ils ont décrit le défi que posait faire la distinction entre leur identité en tant que militaire, souvent forgée tout au long de la vie adulte, et leur identité personnelle, et réaliser qu'ils avaient un potentiel à l'extérieur des forces armées.

Quatre participants ont trouvé qu'aider d'autres vétérans et leur famille et faire du bénévolat leur avaient donné un nouveau sens à leur vie et une meilleure estime de soi :

« La nouvelle étape de ma vie consiste à faire du bénévolat et à m'occuper d'autres vétérans, à mettre sur pied un programme pour aider les familles. »

« C'est défendre la cause des vétérans qui m'a vraiment permis de rester en contact avec la communauté des vétérans et de donner un nouveau sens à ma vie. »

« J'étais fier de faire partie des forces armées et je ne réussissais pas à trouver ce dynamisme ailleurs [...], mais j'ai fini par trouver ma passion en retournant aux études et en aidant les autres vétérans. »

Un participant a décrit comme suit son nouveau sens à la vie : « *La personne que je suis n'est pas nécessairement définie par ce que je faisais dans l'armée.* »

Résumé et conclusions

La 1^{ère} étape de l'étude, l'analyse documentaire, a mis en relief la nécessité de faire des recherches indépendantes sur l'expérience de la transition que font les vétérans canadiens et sur les vétérans libérés pour raisons médicales après 2006, afin de mieux comprendre les effets de la NCAC sur les résultats d'une transition réussie.

La 2^e étape a examiné ce qui constitue une transition réussie grâce à un sondage en ligne et à des entretiens téléphoniques approfondis. Ont participé à cette étape 15 vétérans qui avaient été libérés pour raisons médicales entre 2006 et 2014 et qui avaient dit avoir fait une transition réussie. Leurs réponses ont permis de faire une analyse approfondie de l'expérience de la transition, telle qu'elle est vécue par les vétérans canadiens libérés pour raisons médicales. Les domaines d'intérêt de la recherche ont jeté de la lumière tant sur les facteurs de réussite que sur les défis.

Les facteurs contribuant à la transition réussie de la vie militaire à la vie civile sont les suivants :

- Être proactif et s'appropriier sa transition;
- Le soutien du conjoint est crucial et été signalé comme étant la source de soutien la plus importante. Il a été recommandé de trouver des façons d'accroître la participation des conjoints au processus de transition, puisque bon nombre d'eux n'avaient pas recours aux programmes de transition, surtout ceux d'ACC;
- Planifier la transition. Les séminaires du SPSC ont été jugés utiles pour aider les militaires à planifier leur sécurité financière et leur vie après le service militaire. Certains participants auraient aimé suivre un tel séminaire plus tôt dans leur carrière afin d'être mieux préparés pour leur libération.

Entre autres, les défis recensés sont les suivants :

- Trouver un nouveau sens à la vie à l'extérieur des forces armées, trouver une nouvelle façon de servir; contribuer de manière significative à la collectivité;
- Stress lié au maintien de la sécurité financière. Être en mesure d'appliquer des compétences militaires au marché du travail civil est crucial pour bon nombre de vétérans afin de pouvoir se trouver un emploi après la libération;
- Stigmatisation liée aux blessures, surtout les blessures psychologiques. Les participants ont décrit leur hésitation à demander de l'aide pour un problème de santé mentale ou à participer à certains programmes, car ils avaient peur de ce que les gens penseraient d'eux et de l'impact que cela aurait sur leur carrière militaire. Ne pas demander d'aide a rendu la transition plus difficile.

- Bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement d'un défi, certains ont constaté qu'il n'y a pas eu de moment ou d'événement précis où ils avaient jugé que leur transition était terminée. Ils avaient plutôt commencé à accepter l'adaptation à la vie civile.

Les résultats de la 2^e étape confirment les constatations de la 1^{ère} étape et ont montré que des aspects semblables du processus de transition devraient être abordés. Bien que l'analyse documentaire n'ait pas porté uniquement sur les vétérans libérés pour des raisons médicales, comme l'étaient le sondage en ligne et les entretiens approfondis, l'importance de la préparation et de la planification, la participation de la famille à la planification de la transition ainsi que la reconnaissance et l'élimination de la stigmatisation liée à la maladie mentale, sont autant d'éléments cités par les participants comme étant essentiels à une transition réussie. En outre, les résultats du sondage en ligne et des entretiens approfondis confirment la validité des constatations de l'EVASM de 2016 menée par ACC. Une forte proportion (32 %) des répondants de l'EVASM ont eu une transition difficile; selon les constatations liées à la 2^e étape, neuf des quinze participants ont eu des difficultés quelconques.

Les observations liées à l'expérience vécue des vétérans libérés pour raisons médicales ainsi qu'aux programmes et aux services qui, selon ces vétérans, ont le mieux contribué à leur transition réussie permettront d'améliorer et d'adapter les programmes et les services fournis aux membres des FAC libérés pour raisons médicales et aux vétérans, de même qu'à leur famille. Les résultats du sondage en ligne et les entretiens approfondis illustrent que tous les aspects de la transition peuvent être difficiles, selon la situation du militaire en voie de libération, tel qu'il a été noté par les diverses expériences positives et négatives de chaque participant individuel.

Le processus de libération a été différent pour chaque vétéran participant à notre étude de recherche, qui est la première étude de recherche qualitative sur les facteurs déterminants de la transition réussie des vétérans canadiens libérés pour raisons médicales. Les résultats de cette étude pourraient éclairer d'autres recherches canadiennes. En outre, elle jettera les bases des recherches futures du BOV en matière de transition, y compris, éventuellement, la création d'un groupe de discussion pour les membres de la famille de vétérans. L'objectif est de mieux comprendre le processus de transition afin d'améliorer l'ensemble des programmes et services destinés aux vétérans et à leur famille.

Annexe 1 – Questionnaire de présélection

Nous vous remercions d'avoir manifesté votre intérêt pour participer au projet du BOV sur les facteurs déterminants d'une transition réussie. Veuillez répondre aux questions de présélection suivantes.

Coordonnées

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Critères de présélection

1. Avez-vous été libéré pour raisons médicales pendant la période de 2006 à 2014?

Oui

Non

2. Croyez-vous avoir bien réussi votre transition à la vie civile?

Oui

Non (veuillez expliquer brièvement votre réponse) : _____

3. Êtes-vous un homme ou une femme?

Homme

Femme

4. Étiez-vous membre de la Force régulière, de la Force de réserve ou des deux?

Force régulière

Force de réserve

Des deux

5. Au moment de votre libération, étiez-vous un officier ou un militaire du rang?

Officier

Militaire du rang

6. Combien d'années de service comptiez-vous au moment de votre libération?

Moins de dix ans

Dix ans ou plus

Merci de votre participation.

Un chercheur du BOV communiquera avec vous d'ici une semaine.

Annexe 2 – Sondage

Section 1 – Facteurs démographiques et facteurs liés au service

1. Quel âge avez-vous?
 - 30 ans ou moins
 - Entre 31 et 40 ans
 - 41 ans ou plus

2. Êtes-vous un homme ou une femme?
 - Homme
 - Femme

3. Quel est votre état civil actuel?
 - Célibataire
 - Marié
 - Séparé
 - Divorcé
 - Union de fait

4. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez achevé?
 - Études secondaires partielles
 - Diplôme d'études secondaires
 - Diplôme d'études collégiales
 - Baccalauréat
 - Maîtrise
 - Autre diplôme d'études supérieures

5. Province de résidence

<input type="checkbox"/> Alberta	<input type="checkbox"/> Nunavut
<input type="checkbox"/> Colombie-Britannique	<input type="checkbox"/> Ontario
<input type="checkbox"/> Manitoba	<input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard
<input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick	<input type="checkbox"/> Québec
<input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador	<input type="checkbox"/> Saskatchewan
<input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest	<input type="checkbox"/> Yukon
<input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse	

6. Province de résidence au moment de la libération
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Alberta | <input type="checkbox"/> Nunavut |
| <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique | <input type="checkbox"/> Ontario |
| <input type="checkbox"/> Manitoba | <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard |
| <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick | <input type="checkbox"/> Québec |
| <input type="checkbox"/> Terre-Neuve-et-Labrador | <input type="checkbox"/> Saskatchewan |
| <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest | <input type="checkbox"/> Yukon |
| <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse | |
7. Combien d'années de service comptiez-vous au moment de votre libération?
- 10 ans ou moins
- Entre 11 et 20 ans
- Plus de 20 ans
8. Étiez-vous membre de la Force régulière, de la Force de réserve ou des deux?
- Force régulière
- Force de réserve
- Des deux
9. De quelle branche des Forces Armées Canadiennes (FAC) faisiez-vous partie?
- Armée de terre
- Marine
- Aviation
- Plus d'une
10. Quel était votre grade au moment de votre libération?
- Officier
- Militaire du rang
11. Pendant encore combien d'années envisagiez-vous de servir dans les FAC si vous n'aviez pas été libéré pour raisons médicales?
- 0
- De 1 à 5 ans
- De 6 à 10 ans
- De 11 à 15 ans
- Plus de 15 ans

Section 2 – Processus de transition

1. De façon générale, dans quelle mesure diriez-vous que votre expérience en matière de transition a été difficile ou facile?
 - Très difficile
 - Assez difficile
 - Ni difficile ni facile
 - Assez facile
 - Très facile

2. Avez-vous participé à une entrevue de transition effectuée par Anciens Combattants Canada (ACC) avant votre libération?
 - Oui
 - Non

3. Quelqu'un vous a-t-il demandé d'examiner vos objectifs de transition de la vie militaire à la vie civile ou offert une aide à cet égard?
 - Oui
 - Non

4. Quelqu'un vous a-t-il encouragé à créer un plan de transition?
 - Oui
 - Non

5. Une fois que vous avez appris que vous seriez libéré pour raisons médicales, de combien de temps avez-vous disposé pour vous y préparer?
 - Moins de 3 mois
 - De 3 à 6 mois
 - De 6 mois à 1 an
 - De 1 an à un 1 an et demi
 - De 1 an et demi et à 2 ans
 - Plus de 2 ans

6. Vous sentiez-vous prêt pour votre libération?
 - Oui
 - Non

7. Dans quelle mesure diriez-vous que le programme de transition dont vous avez bénéficié par l'entremise des FAC a été efficace?
- Inefficace
 - Plutôt efficace
 - Efficace
 - Très efficace
8. À quels programmes ou services de transition avez-vous eu accès au sein des FAC pour vous préparer à votre transition? *(Veuillez sélectionner ceux qui s'appliquent)*
- Séminaire du Service de préparation à une seconde carrière
 - Officier de sélection du personnel de la base
 - Programme de réadaptation professionnelle pour les militaires en service actif (PRPMSA)
 - Remboursement de frais de scolarité – Première réserve
 - Plan de transition intégré
 - Infirmier/infirmière de gestion de cas des FAC
 - Centre intégré de soutien du personnel (CISP)
 - Guide sur les prestations, les programmes et les services à l'intention des membres actifs et retraités des Forces canadiennes et de leur famille
 - Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM)
 - Autre (veuillez préciser) : _____
 - Aucun
9. Dans quelle mesure diriez-vous que les programmes de transition dont vous avez bénéficié par l'entremise des FAC ont été efficaces pour vous diriger vers les ressources pertinentes offertes par ACC?
- Inefficace
 - Plutôt efficace
 - Efficace
 - Très efficace

10. À quels programmes de transition avez-vous eu accès par l'entremise d'ACC?
(Veuillez sélectionner ceux qui s'appliquent)
- Entrevue de transition
 - Mon dossier ACC
 - Services de transition de carrière
 - Assistance professionnelle
 - Service d'aide d'ACC
 - Soutien Social; Blessures de Stress Opérationnel (SSBSO)
 - Clinique pour traumatismes liés au stress opérationnel (TSO)
 - Services de gestion de cas
 - Autre (veuillez préciser) : _____
 - Aucun
11. Avez-vous eu accès à des programmes ou à des services de transition offerts dans la collectivité par des groupes sans but lucratif ou d'autres ordres de gouvernement?
- Oui (veuillez préciser) : _____
 - Non
12. De façon générale, dans quelle mesure diriez-vous que les programmes et les services de transition dont vous avez bénéficié par l'entremise de ressources communautaires ont été efficaces?
- Inefficace
 - Plutôt efficace
 - Efficace
 - Très efficace
 - Sans objet (si la personne a répondu non à la question 11)
13. Lequel des aspects suivants avez-vous trouvé le plus stressant durant votre transition? Veuillez les classer par ordre d'importance, du plus stressant (1) au moins stressant (6). Si l'option « Autre » ne s'applique pas, veuillez la classer comme l'aspect le moins stressant (6).
- Problèmes de santé
 - Sécurité financière
 - Vie familiale
 - Relations avec des amis ou des groupes de pairs
 - Être compris par la population civile
 - Autre (veuillez préciser, s'il y a lieu) : _____

Section 3 – Santé et invalidité

1. Comment décririez-vous le type de maladie ou de problème qui constitue la raison médicale pour laquelle vous avez été libéré?
 - Santé physique
 - Santé mentale
 - Combinaison des deux

2. Vos prestations d'ACC étaient-elles en place au moment de votre libération?
 - Oui
 - Non

3. Le nombre de problèmes de santé pour lesquels vous recevez actuellement des indemnités ou des services de santé par l'entremise d'ACC a-t-il augmenté, a-t-il diminué ou est-il demeuré le même depuis votre libération pour raisons médicales?
 - A augmenté
 - A diminué
 - Est demeuré le même

4. Avez-vous reçu un diagnostic officiel et un traitement pour d'autres problèmes de santé par l'intermédiaire du système provincial de soins de santé pour lesquels vous ne bénéficiez pas de prestations, de programmes ou de services d'ACC?
 - Oui
 - Non

5. Diriez-vous que votre problème de santé a créé un obstacle qui vous empêche de pratiquer les activités quotidiennes? Dans l'affirmative, quelles activités vous sont difficiles? *(Veuillez sélectionner celles qui s'appliquent)*
 - Tâches ménagères quotidiennes et soins personnels
 - Emploi
 - Participation à la vie de la collectivité (loisirs ou activités communautaires)
 - Sports ou exercices
 - Études
 - Accès aux services de santé
 - Rapports avec la famille
 - Rapports avec les amis
 - Bénévolat
 - Autre (veuillez préciser) : _____
 - Aucune

Section 4 – Emploi et éducation

1. Quelle est votre situation d'emploi actuelle?

- Employé
- Sans travail
- Je ne suis pas à la recherche d'emploi

Si vous avez un emploi, veuillez répondre au reste des questions de la section 4; sinon, veuillez passer à la section 5.

2. Êtes-vous satisfait en général de votre emploi actuel?

- Oui
- Non

3. Travaillez-vous à temps partiel ou à temps plein?

- Temps plein
- Temps partiel

4. Êtes-vous satisfait du nombre d'heures de travail que vous faites chaque mois?

- Oui
- Non

5. Depuis votre libération pour raisons médicales, avez-vous suivi des programmes d'études officielles ou participez-vous actuellement à un programme d'études officielles quelconque?

- Oui
- Non

Section 5 – Revenu et bien-être financier

1. Bénéficiez-vous de prestations, de programmes ou de services en vertu de la *Loi sur les pensions*, de la Nouvelle Charte des anciens combattants ou d'une combinaison des deux?

- Loi sur les pensions*
- Nouvelle Charte des anciens combattants
- Combinaison des deux

2. À quelles prestations étiez-vous admissible?

(Veuillez sélectionner celles qui s'appliquent)

- Assurance invalidité prolongée du Régime d'assurance-revenu militaire
- Pension d'invalidité d'ACC
- Allocation pour soins
- Allocation d'incapacité exceptionnelle
- Allocation pour perte de revenus
- Allocation pour déficience permanente
- Supplément à l'allocation pour déficience permanente
- Indemnité d'invalidité
- Programme pour l'autonomie des anciens combattants
- Allocation pour relève d'un aidant familial
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune

3. Touchez-vous des prestations de retraite aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*?

- Oui
- Non

4. Décrivez comment vous vous sentez par rapport à votre bien-être financier :

- Je pourrais faire face à une dépense importante imprévue
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Rarement
 - Jamais
- Je suis en train d'assurer mon avenir financier
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Rarement
 - Jamais
- J'y arrive tout juste financièrement
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Rarement
 - Jamais

Section 6 – Soutien familial, soutien social et soutien par les pairs

1. Quelles sont les sources de soutien les plus importantes dont vous avez bénéficié pendant le processus de transition? Veuillez les classer par ordre d'importance, de la plus importante (1) à la moins importante (8). Si l'option « Autre » ne s'applique pas, veuillez la classer comme la source la moins importante (8).
 - Conjoint ou personne la plus proche
 - Enfants
 - Parents
 - Amis
 - Groupe de soutien pour vétérans
 - Thérapeute, conseiller ou psychologue
 - Animal d'assistance
 - Autre (veuillez préciser, s'il y a lieu) : _____

2. À quels programmes ou services de transition votre conjoint ou les membres de votre famille ont-ils participé parmi ceux offerts par l'entremise des FAC au cours de la période précédant votre libération? (Veuillez sélectionner ceux qui s'appliquent)
 - Séminaire du Service de préparation à une seconde carrière
 - Centre intégré de soutien du personnel (CISP)
 - Centre de soutien pour trauma et stress opérationnels (CSTSO)
 - Soutien Social; Blessures de Stress Opérationnel (SSBSO)
 - Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM)
 - Programme amélioré d'éducation des conjoints des militaires des FC
 - Prestations pour soins auxiliaires
 - Prestations pour services d'aidant
 - Fonds pour les familles des militaires
 - Officier de liaison avec les familles
 - Ligne d'information pour les familles
 - Programme d'aide aux membres des Forces canadiennes
 - Guide *Vous n'êtes pas seul – Aider les familles des militaires à accéder aux programmes de santé mentale et de bien-être social*
 - Le pouvoir de l'esprit
 - Jeunes dont les parents ont vécu un traumatisme
 - Autre (veuillez préciser) : _____
 - Aucun

3. À quels programmes ou services de transition votre conjoint ou les membres de votre famille ont-ils participé parmi ceux offerts par l'entremise d'ACC au cours de la période suivant votre libération? *(Veuillez sélectionner ceux qui s'appliquent)*

- Entrevue de transition d'ACC
- Assistance professionnelle
- Service d'aide d'ACC
- Allocation pour relève d'un aidant familial
- Soutien Social; Blessures de Stress Opérationnel (SSBSO)
- Clinique pour traumatismes liés au stress opérationnel (TSO)
- Service de pastorale
- Services de gestion de cas
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucun

4. Votre conjoint ou les membres de votre famille ont-ils participé à des programmes ou à des services de transition offerts dans la collectivité par l'entremise de groupes sans but lucratif ou d'autres ordres de gouvernement?

- Oui (veuillez préciser) : _____
- Non

Annexe 3 – Guide d’entretien

Introduction

Merci de votre participation à cette étude de recherche qui est réalisée par le Bureau de l’ombudsman des vétérans (BOV) et à laquelle Les Associés de recherche EKOS apportent un soutien contractuel.

L’étude a pour but de déterminer les facteurs qui, au cours du processus de libération, facilitent une transition réussie et une bonne intégration dans la vie civile chez les membres des Forces armées canadiennes (FAC) qui sont libérés pour raisons médicales. Vous ne bénéficierez peut-être pas directement de l’étude, mais il est essentiel d’avoir une compréhension commune des facteurs qui entraînent une intégration réussie dans la vie civile afin de voir à ce que les politiques, les processus, les programmes et les services soient en place en vue d’une transition réussie, et afin de surveiller et de mesurer continuellement les résultats positifs obtenus.

L’entretien devrait durer environ 45 minutes. L’étude comprendra des questions au sujet de votre expérience personnelle au cours de votre transition à la vie civile, notamment en ce qui concerne les difficultés auxquelles vous avez été confronté et le côté positif de votre expérience personnelle.

Votre participation à l’étude est volontaire. Vous n’êtes pas tenu de répondre aux questions, le cas échéant, qui vous rendent mal à l’aise et vous pouvez à tout moment mettre un terme à l’entretien ou prendre une pause.

Si vous souhaitez vous retirer de l’étude, vous serez exempté de toute autre question. Nous vous demanderons ensuite si les renseignements donnés jusqu’au moment de votre retrait pourront être utilisés dans le cadre de l’étude.

Votre identité restera confidentielle tout au long de l’étude. Finalement, consentez-vous à ce que l’entretien soit enregistré?

Processus de transition

1. De façon générale, veuillez me parler de votre expérience en matière de transition. Veuillez me nommer certaines de vos plus grandes difficultés et me dire ce qui vous a le plus aidé.
2. (Planification) Veuillez me parler des mesures que les FAC vous ont encouragé (uniquement pour faire plus simple pour le lecteur) à prendre pour vous préparer à votre transition.
 - a. Sous-questions : Que pouvez-vous me dire à propos de l'information qui vous a été transmise (ou qui ne l'a pas été) lors du processus de transition? Cette information vous a-t-elle été utile? Avez-vous l'impression de l'avoir obtenue au bon moment? Quels renseignements auriez-vous souhaité avoir, mais n'avez pas reçus?
 - b. Sous-questions : En quoi vos objectifs ou valeurs ont-ils influé sur la planification de votre transition?
 - c. Sous-questions : Veuillez me parler des membres du personnel des FAC qui vous ont aidé. Les avez-vous trouvés renseignés et avenants? Quelle est la mesure la plus utile qu'ils ont prise à ce moment? Qu'auraient-ils pu faire différemment pour vous aider davantage?
3. (Temps de préparation approprié) Veuillez me parler un peu plus de la période entre le moment où vous avez appris votre libération pour raisons médicales et celui où vous l'avez été comme tel? Comment avez-vous vécu l'expérience? Disposiez-vous de renseignements suffisants pour planifier votre libération? Avez-vous eu l'impression d'avoir assez de temps pour planifier votre transition à la vie civile et vous y préparer? Si tel n'est pas le cas, qu'est-ce qui vous aurait aidé et pourquoi?
4. (Stigmatisation) Certains militaires ont mentionné qu'ils n'avaient pas demandé d'aide pour régler des problèmes de santé ou participé à des programmes par crainte de ce que les autres auraient pu penser s'ils l'avaient fait. Lorsque vous y repensez, cette situation s'applique-t-elle à votre processus de transition? Si oui, comment?
 - a. Sous-questions : Y a-t-il des programmes ou des services dont vous auriez aimé bénéficier, mais auxquels vous n'avez pas participé par crainte de ce que les autres auraient pu penser de vous?

5. Veuillez me donner des précisions au sujet de ce que les membres du personnel d'ACC vous ont encouragé à faire pendant le processus de transition (avant ou après votre libération). Qu'aurait pu mieux faire ACC pour vous aider à vivre votre transition plus efficacement? À quel moment au cours du processus de libération avez-vous communiqué avec ACC? Était-ce assez tôt?
 - a. Sous-questions : Que pouvez-vous me dire à propos de l'information qui vous a été transmise (ou qui ne l'a pas été) lors du processus de transition? Cette information vous a-t-elle été adéquate et utile? Avez-vous l'impression de l'avoir obtenue au bon moment dans le cadre du processus de transition? Quels renseignements auriez-vous souhaité avoir (mais n'avez pas reçus)?
6. Veuillez me parler des programmes, des services ou des ressources communautaires, s'il y a lieu, dont vous avez bénéficié et qui vous ont particulièrement aidé? Lesquels vous ont aidé le plus et pourquoi?
 - a. Sous-questions : Y a-t-il des ressources sur le Web, des applications ou des sites de médias sociaux que vous avez utilisés et qui vous ont particulièrement aidé? Le cas échéant, quels étaient-ils et pourquoi ont-ils été utiles?
7. (Incidence de la culture militaire) Certaines personnes ont déclaré que le volet le plus important d'une transition réussie consistait à trouver un nouveau sens et un nouveau but à la vie après le service militaire. Cela s'applique-t-il à votre expérience en matière de transition? Dans l'affirmative, quels sont les éléments précis qui vous ont aidé à trouver un nouveau sens, un nouveau but ou une nouvelle voie? Dans quelle mesure diriez-vous que cela a été un facteur dans votre processus de transition? Qu'est-ce qui vous a aidé lors de cette transition culturelle?

Santé et invalidité

8. Veuillez nous parler de l'aide que vous avez reçue des FAC et d'ACC pour gérer vos problèmes de santé. Selon vous, qu'est-ce qui vous a aidé le plus au cours du processus?
 - a. Sous-questions : Avez-vous l'impression d'avoir reçu les outils adéquats pour gérer vos problèmes de santé? Si tel n'est pas le cas, que manque-t-il ou qu'est-ce qui serait utile?
9. Veuillez nous parler de votre transition du système de soins de santé des FAC au système provincial de soins de santé. Cette transition s'est-elle faite en douceur ou avez-vous été confronté à des difficultés lors de l'accès aux services? Selon vous, qu'est-ce qui vous a aidé le plus au cours du processus?

10. (Capacité/invalidité) Avez-vous l'impression que vos problèmes de santé vous ont empêché de participer pleinement, d'une manière quelconque, aux programmes de réadaptation ou à la société civile? Dans l'affirmative, comment décririez-vous les obstacles auxquels vous vous êtes buté en raison de vos problèmes de santé? Quelles mesures de soutien ou quelle aide avez-vous reçues pour surmonter ces obstacles? Quel est l'élément le plus important qui vous a aidé à devenir membre à part entière de la collectivité?

Emploi et éducation

11. Comment décririez-vous votre expérience en matière de recherche d'emploi après votre libération? Avez-vous eu du mal à vous trouver un emploi à la suite de votre libération? Quelles difficultés avez-vous eues?
- a. Sous-questions : Qu'est-ce qui vous a le plus aidé à vous trouver un emploi après votre libération?
 - b. Sous-questions : Si la personne ne fait pas partie de la population active, demandez-lui de vous expliquer pourquoi elle n'est pas à la recherche d'un emploi ou de vous dire ce qui, selon elle, augmenterait ses chances au sein du marché du travail.
12. Avez-vous participé à un programme de réadaptation professionnelle quelconque avant ou après votre libération?
- a. Sous-questions : Dans l'affirmative, quel volet de ces services vous a été le plus utile? Selon vous, qu'est-ce qui l'aurait été davantage? Avez-vous l'impression que les services fournis par le MDN ou ACC vous ont aidé comme il se doit à cibler les compétences transférables demandées par les entreprises civiles?
 - b. Sous-questions : Si tel n'est pas le cas, y a-t-il une raison pour laquelle vous n'avez pu accéder à ces services?
13. Avez-vous poursuivi vos études ou vous êtes-vous recyclé à la suite de votre libération?
- a. Sous-questions : Dans l'affirmative, comment avez-vous vécu l'expérience? Vous a-t-elle aidé à décrocher un bon emploi après votre libération? Pourquoi?
 - b. Sous-questions : Si tel n'est pas le cas, y a-t-il des raisons pour lesquelles vous n'avez pas fait d'études après votre service? Dans l'affirmative, manquait-il quelque chose qui vous aurait aidé à entamer de telles études?

14. (Capacité/invalidité) Dans quelle mesure diriez-vous que vos problèmes de santé découlant de votre service militaire ont représenté un obstacle pour vous au sein de la population active civile?
- a. Sous-questions : Votre employeur actuel a-t-il pris des mesures d'adaptation adéquates à l'égard des problèmes de santé, le cas échéant, qui influent sur votre capacité de participer pleinement au monde du travail ou êtes-vous encore confronté à des obstacles? Qu'est-ce qui vous a aidé à vous établir dans un nouveau milieu de travail et à assurer la prise de mesures d'adaptation à l'égard de vos problèmes de santé, le cas échéant?

Revenu et bien-être financier

15. Veuillez décrire votre niveau de satisfaction à l'égard de votre situation financière actuelle.
- a. Sous-questions : Dans quelle mesure diriez-vous que ce facteur a contribué à la réussite de votre transition de la vie militaire à la vie civile?
16. Croyez-vous que votre potentiel de gains est influencé par vos problèmes de santé? Dans l'affirmative, avez-vous l'impression que vos prestations d'invalidité d'ACC font adéquatement la différence entre vos gains actuels et ceux que vous aviez au moment de votre libération des FAC?

Soutien familial, soutien social et soutien par les pairs

17. Veuillez nous raconter l'importance du rôle que votre conjoint ou votre famille a joué lors du processus de transition.
- a. Sous-questions : Dans quelle mesure les membres de votre famille ont-ils participé à des séances d'information ou à des programmes précédant votre libération?
- b. Sous-questions : Qu'est-ce qui leur a été le plus utile? Selon vous, que faut-il faire pour mieux soutenir les membres de la famille au cours du processus de transition? Y a-t-il des services dont votre famille a besoin actuellement, mais qu'elle ne reçoit pas?
18. Veuillez nous parler du rôle que les associations de vétérans ou les groupes informels de camarades vétérans ont joué pendant le processus de transition. Dans quelle mesure diriez-vous que leur intervention a été importante dans votre transition et comment vous ont-ils aidé?

19. Avez-vous participé à des programmes de groupe pour les vétérans en transition où vous avez pu vous prévaloir de services de counseling ou qui vous ont permis de discuter de choses qui se sont produites lors des opérations ou pendant votre expérience en matière de transition? Dans l'affirmative, à quel point ces programmes ont-ils été importants lors de votre transition et pourquoi?
20. Dans quelle mesure vous a-t-il été facile ou difficile de créer ou de maintenir des amitiés avec des civils? En quoi ces expériences ont-elles facilité ou entravé votre expérience en matière de transition? Quelle a été l'importance du rôle des civils dans les réseaux personnels de soutien dont vous vous êtes servi pendant le processus de transition?

Réflexions générales

21. (Durée de la transition) Selon vous, quelle a été la durée approximative de la période de transition?
22. Selon vous, quel est le facteur le plus important qui a contribué à la réussite de votre transition?